



DOSSIER DE PRESSE

ÉcoWatt Bretagne 2010 – 2011 :

Un dispositif renforcé à destination des collectivités
et des entreprises bretonnes

mardi 9 novembre 2010

CONTACTS PRESSE :

Gulfstream Communication
Marie Poirier/ Françoise Landais
tel. : 02 72 64 72 21
mpoirier@gs-com.fr / flandais@gs-com.fr

CONTACTS RTE :

Sandrine Morassi tel. : 02 40 67 37 08 & 06 12 49 60 91
sandrine.morassi@rte-france.com
Caroline Brigant tel. : 02 40 67 45 70 & 06 62 26 83 67
caroline.brigant@rte-france.com



Sommaire

Vers une plus forte mobilisation des collectivités et des entreprises.....	3
Gros plan sur... l'engagement de Quimper Communauté en faveur d'ÉcoWatt Bretagne.....	7
Hiver 2010-2011 : des nouveautés com' pour ÉcoWatt.....	9
ÉcoWatt poursuit sa démarche de proximité.....	12
Des opérations de sensibilisation auprès des jeunes.....	14
ÉcoWatt : une démarche inédite depuis 2008.....	15



Dossier de presse

VERS UNE PLUS FORTE MOBILISATION DES COLLECTIVITES ET DES ENTREPRISES

« ÉcoWatt Bretagne, le bon geste énergie » invite, depuis l'hiver 2008, à une démarche volontaire et citoyenne des bretons, pour modérer leur consommation d'électricité aux heures de pointe en hiver. A l'issue de l'hiver 2009/2010, près de 18 700 inscriptions étaient effectives, complétées par une mobilisation croissante des citoyens, entreprises, collectivités, etc... Pour la troisième édition, les partenaires d'ÉcoWatt Bretagne, ont souhaité poursuivre et renforcer cette démarche, notamment vers les collectivités et les entreprises.

Relancé cet hiver pour la troisième année consécutive, ÉcoWatt Bretagne s'inscrit dans la continuité, avec un enjeu permanent : mobiliser et faire adhérer les bretons. Ce dispositif centré sur les pics de consommation est une véritable démarche d'engagement solidaire, doté d'une forte dimension humaine et éco-responsable. L'implication et l'engagement des collectivités et des entreprises représentent cet hiver un axe de développement renforcé du dispositif ÉcoWatt Bretagne. Une large mobilisation de ces acteurs jouera un rôle primordial tant au niveau des effets sur la consommation en cas d'alerte, que pour la dimension d'exemplarité que leur engagement représente auprès de tous les citoyens bretons.

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT AU CŒUR DU DISPOSITIF



Pour l'hiver 2010-2011, les partenaires ÉcoWatt Bretagne ont décidé de mettre à disposition des collectivités, entreprises et associations du territoire breton, une charte d'engagement.



Dossier de presse

En devenant signataires de cette charte, les décideurs socio-économiques bretons s'engagent à mettre en œuvre des actions dédiées lors des périodes d'alerte et à le faire savoir. L'enjeu est bien de faire des collectivités des ÉcoW'acteurs contribuant concrètement à limiter la consommation d'électricité en cas d'alerte ÉcoWatt, et des ambassadeurs de la démarche sur le territoire breton.

LES 5 ENGAGEMENTS DES SIGNATAIRES

Véritables cadres de référence pour les signataires, les chartes permettent aux collectivités d'une part et aux entreprises/associations d'autre part de concrétiser leur engagement sur la base de 5 grandes étapes :

1. Inscrire la collectivité, entreprise ou association au dispositif ÉcoWatt Bretagne à partir du site www.ecowatt-bretagne.fr
2. Procéder à l'ensemble des bons gestes lors des alertes ÉcoWatt
3. Nommer un ambassadeur ÉcoWatt Bretagne au sein de la structure, qui assurera l'information en interne et relatera les témoignages de l'engagement dans la démarche
4. Relayer l'information auprès de l'environnement immédiat de la structure et inviter à rejoindre la communauté des ÉcoW'acteurs
5. Adresser des preuves de son engagement et son témoignage en tant que signataire de la charte ÉcoWatt (textes, photos, vidéos, etc.) avant la fin de la période hivernale à contact@ecowatt-bretagne.fr.

UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION GROUPEE

Pour simplifier leur inscription et permettre une diffusion des alertes à l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, de l'association ou de la collectivité concernée, un formulaire d'inscription groupée a également été développé cette année.

Cette nouveauté répond notamment à des demandes qui avaient été formulées l'hiver dernier par des décideurs bretons, via le site ÉcoWatt.

L'ensemble de ces documents est disponible et téléchargeable facilement sur le site ÉcoWatt Bretagne dans la nouvelle rubrique « Espace Comm' » (cf page 10).



Dossier de presse

LES PARTENAIRES POURSUIVENT LEURS ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les partenaires ÉcoWatt Bretagne poursuivent cette année leurs actions de sensibilisation vers l'ensemble de leurs publics cibles. Des démarches pro-actives, via les supports de communication existants, ou à l'occasion de rencontres, forums, etc., sont prévues comme l'an dernier.

Point de départ du plan de communication « partenaires », un **courrier d'information cosigné Etat/Région** sera adressé à toutes les communes bretonnes, pour rappeler les enjeux de la démarche ÉcoWatt Bretagne.

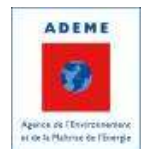
Des actions seront également plus particulièrement tournées vers les collectivités, entreprises et associations cet hiver. Ainsi, les **Conseillers en Energie Partagée (CEP), entités co-pilotées par la Région et l'ADEME**, vont se mobiliser en tant que relais de l'information.

ERDF mobilise les communes de tous les départements bretons par un « ERDF et vous » spécial EcoWatt et confie aux « **Interlocuteurs privilégiés ERDF** » de ces communes, la mission d'accompagner les collectivités dans un engagement de plus en plus concret.

Dans le cadre du pilotage du dispositif, **RTE** assurera le suivi des chartes d'engagement et la coordination des demandes pour les collectivités.

D'autres initiatives seront également programmées durant l'hiver et feront l'objet d'un bilan.

Outil de communication-clé de ce dispositif, un support de présentation dédié aux collectivités, entreprises et associations a été élaboré et sera mis à disposition des partenaires et des publics ÉcoWatt Bretagne, par téléchargement sur le site.



Brochure « Mobilisez-vous ! », à destination des collectivités, entreprises et associations



Dossier de presse

DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR ÉCOWATT

A l'issue de l'hiver 2009/2010, près de 18 700 inscriptions étaient effectives, complétées par une mobilisation croissante des citoyens, entreprises, collectivités, etc... Les partenaires d'ÉcoWatt s'engagent à poursuivre et à renforcer cette démarche fédératrice, afin d'atteindre **un cœur de cible de 30 000 inscrits**, informés des situations d'alerte grâce aux outils mis en place sur Internet et invités à procéder au bon geste énergie, et à relayer l'information autour d'eux. L'objectif est plus globalement d'atteindre **40% d' « ÉcoW'acteurs »** sensibilisés à la démarche dans la population bretonne.

Les collectivités, déjà fortement sensibilisées pour certaines, seront invitées à se mobiliser plus directement dès l'hiver 2010/2011. L'objectif est d'atteindre **un taux d'adhésion de la moitié d'entre elles** à l'opération, d'ici la fin de l'hiver 2010, grâce à la signature de la charte d'engagement, disponible sur le site et à la coordination des initiatives à l'échelon régional par les partenaires ÉcoWatt. **Les entreprises et associations** seront également sensibilisées pour la signature de la charte.

La démarche ÉcoWatt s'inscrit dans le cadre du **pacte électrique breton**. Elle fait partie des actions de Maîtrise de la Demande en Energie mises en œuvre pour répondre aux problématiques spécifiques de pointes de consommation.

Pour en savoir plus sur le pacte électrique breton : <http://www.plan-eco-energie-bretagne.fr>



GROS PLAN SUR... L'ENGAGEMENT DE QUIMPER COMMUNAUTÉ EN FAVEUR D'ÉCOWATT BRETAGNE

Dès l'hiver 2009-2010, dans le cadre de sa stratégie locale de développement durable, Quimper Communauté s'est engagé en faveur du dispositif ÉcoWatt Bretagne. Un plan d'actions dédié, destiné à réduire la consommation d'électricité a été mis en œuvre lors des périodes d'alertes. Un exemple de la mobilisation des collectivités locales...

Outre une large campagne de sensibilisation auprès des agents de la collectivité, des associations occupant les locaux municipaux et des clubs sportifs utilisateurs des stades et salles de sport, la ville de Quimper et Quimper Communauté ont mis en place un protocole d'actions sur la base des alertes ÉcoWatt.

Selon le niveau de risque, certaines activités et services, comme les piscines, les stades, la médiathèque et l'éclairage des monuments, fonctionnant sur la plage horaire 18h-20h, ont fait l'objet d'une baisse temporaire de leur consommation, allant de l'extinction d'éclairage à une fermeture avancée. Un arrêt de l'activité de la Mairie et des services techniques pouvait également être programmé à 18h00 en cas d'alerte rouge.

L'ensemble de ces mesures a fait l'objet d'un calcul de l'économie d'électricité réalisée dans chacun des cas, pouvant atteindre jusqu'à 1863 Kwatt d'électricité non consommée au moment des pointes.

HIVER 2010-2011 : UNE AMBITION RENOUVELEE POUR QUIMPER COMMUNAUTE

La collectivité de Quimper travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau dispositif de bonnes pratiques « énergie » pour l'hiver 2010-2011. Ce plan d'actions devrait pouvoir être annoncé très prochainement.

Quelques nouvelles idées de mesures et d'actions de sensibilisation sont cependant déjà émises...

- × **Sur le parc de véhicules et vélos à assistance électrique**, la collectivité envisage de programmer les pendules permettant de recharger les batteries de façon à ce que la charge s'effectue en dehors des périodes de forte consommation.
- × **La station service du Centre technique Municipal** pourrait être mise « hors service » pendant les alertes ÉcoWatt.



Dossier de presse

- × **Le parc de la Mairie de Quimper comporte environ 30 ascenseurs et monte-charge.** Ces appareils, de 5 à 10 KWatt, ont une intensité de démarrage qui peut être très élevée. Un message signé du Maire pourrait être apposé sur les portes les jours d'alertes ÉcoWatt afin d'inviter le public à utiliser l'escalier à l'heure des pics de consommation.
- × **Nouvelle action de sensibilisation :** la collectivité envisage l'envoi de messages email pour le rappel des bons gestes à pratiquer dans le cadre des missions de la collectivité (éviter de prendre l'ascenseur, éteindre les accessoires en veille, éteindre les lumières...) ainsi que l'envoi de SMS d'incitation pour inviter à s'inscrire sur le site ÉcoWatt Bretagne.

LE POINT DE VUE DE MONSIEUR DENEZ L'HOSTIS, VICE-PRESIDENT DE QUIMPER COMMUNAUTE, CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DES ENERGIES

Comment avez-vous connu la démarche ÉcoWatt ?

Dès la fin de l'année 2008, en y adhérant déjà à titre privé et en prévenant un premier cercle d'élus et de services de l'existence de cette démarche.

Quelles sont les principales raisons qui ont amené votre commune à s'engager aussi fortement dans la démarche ÉcoWatt ?

Deux éléments principaux en amont :

- la création d'un poste de Vice-Président de la Communauté d'agglomération dédié pour la première fois aux énergies et au Développement durable

- la mise en œuvre d'un Agenda 21, avec le recrutement en septembre 2009 d'une chargée de mission, Mme Jocelyne L'Hyver

Ensuite, la volonté de mobiliser le maximum d'acteurs au-delà de la pointe de consommation électrique sur les problématiques énergétiques en Bretagne. ÉcoWatt au-delà de ses objectifs bien périmétrés permet une pédagogie de terrain auprès d'un maximum de personnes : Par exemple au sein de notre collectivité, d'abord les Ambassadeurs Agenda 21 qui ont « planché » sur des aspects très concrets, puis les services et les élus, pour valider la démarche et les propositions.

Pensez-vous que toutes les collectivités, voire les entreprises puissent agir dans le même esprit ?

Naturellement, car il s'agit d'une démarche simple et concrète. Il serait important en revanche de bien quantifier les objectifs par acteur (des logiciels simples existent) et de mobiliser encore plus tant en termes de résultats (ce que l'on peut faire pendant les périodes ÉcoWatt, on peut le faire toute l'année) que de moyens. C'est une méthode parmi d'autres qui permet de comprendre l'importance des efforts à réaliser en matière de maîtrise des consommations d'énergie et d'électricité. Les collectivités doivent aller encore plus loin que ce qu'elles font aujourd'hui.



HIVER 2010-2011 : DES NOUVEAUTES COM' POUR ÉCOWATT

Relancé cet hiver pour la troisième année consécutive, ÉcoWatt s'inscrit dans la continuité, avec un enjeu permanent : mobiliser et faire adhérer les Bretons à la démarche. La communauté d'ÉcoW'acteurs, forte de plus de 18 700 inscrits, nécessite néanmoins de faire évoluer les outils de communication... un challenge destiné à améliorer les supports existants, à répondre aux souhaits des EcoW'acteurs et à favoriser la mobilisation des publics cibles.

UNE IDENTITE GRAPHIQUE REVISITEE

ÉcoWatt évolue pleinement vers une démarche d'engagement solidaire dotée d'une forte dimension humaine et éco-responsable. La communauté d'ÉcoW'acteurs et la mobilisation croissante des citoyens, entreprises, collectivités,... prennent tout leur sens aujourd'hui.

RTE et ses partenaires ont décidé de faire évoluer l'expression graphique d'ÉcoWatt Bretagne, pour donner encore plus de cohérence à cet engagement communautaire.

Facilement identifiable, l'identité graphique actuelle d'ÉcoWatt repose sur un concept graphique fort et la création d'un « picto » (l'ampoule et la main) pouvant vivre indépendamment du logo, tout en conservant le principe identitaire initial et l'ancrage territorial de la démarche.

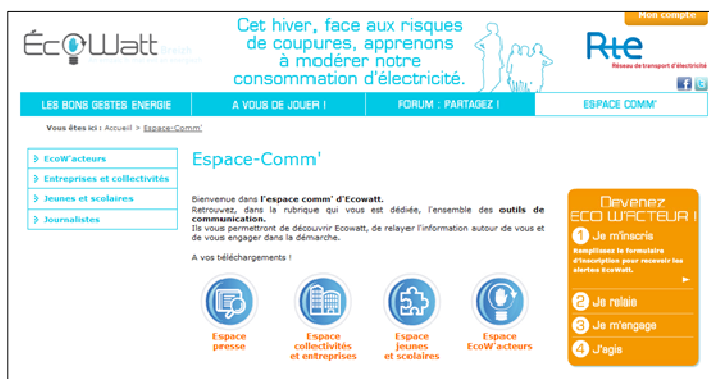


Le nouveau logo ÉcoWatt Bretagne



Dossier de presse

L'ESPACE COMM' : UN NOUVEL ESPACE POUR TOUS LES ÉCOW'ACTEURS...



Le nouveau site ÉcoWatt 2010-2011 met à la disposition de tous ses publics – particuliers, collectivités et entreprises, journalistes, jeunes et scolaires – un espace inédit de téléchargement permettant de se procurer et d'utiliser à volonté l'ensemble des documents d'information ainsi que les nouveaux outils de communication ÉcoWatt nouvellement développés.

...AVEC DES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION TELECHARGEABLES

Affiches, documents pédagogiques, jeux, dossiers de presse, visuels... seront désormais librement accessibles sur www.ecowatt-bretagne.fr.

Pour les collectivités, les entreprises et les associations, cibles prioritaires cette année, des outils spécifiques ont également été développés afin qu'elles puissent valoriser activement auprès de leurs publics la démarche dans laquelle elles se sont engagées : une signature e-mail, des vignettes d'engagement « je suis partenaire de l'opération ÉcoWatt » à afficher, une bannière web pour leur site Internet, un article pré-rédigé pour leurs lettres d'information, une brochure « mobilisez-vous », etc...

Avec cette nouvelle offre, ÉcoWatt renforce sa communication et permet à tous les ÉcoW'acteurs de s'approprier la démarche pour un meilleur relai de l'information.



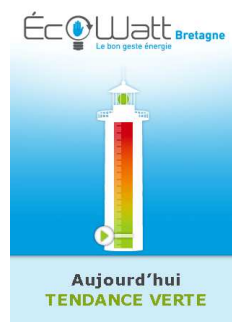
Vignettes



Signature e-mail



Application Mobile
Blackberry



Application Mobile
iphone



Dossier de presse

UNE MONTEE EN PUISSANCE SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Suite aux résultats positifs et encourageants de l'année passée (plus de 1 100 fans sur la page Facebook d'ÉcoWatt), et au souhait de cibler d'avantage les jeunes, le plan d'actions Web ÉcoWatt sera amplifié cet hiver.

Il est prévu un renforcement des interventions sur les forums et les blogs, un enrichissement des espaces ÉcoWatt sur FaceBook et Twitter, ainsi que la création d'une page Wikipedia. Des interventions sur les réseaux de proximité tels que « j'aime ma ville » sont également programmés.

Sur le site ÉcoWatt Bretagne des boutons Facebook et Twitter permettront de soutenir activement le web communautaire.



Dossier de presse

ÉCOWATT POURSUIT SA DEMARCHE DE PROXIMITE

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION VISUELLE

Cette année, la campagne d’affichage ÉcoWatt se décline selon 3 axes à destination du grand public et des collectivités/entreprises d’une part, et d’une cible jeunes d’autre part.

Pour faire adhérer les bretons à la démarche, ÉcoWatt s’adresse directement à son public et l’interpelle en le sensibilisant sur les usages du quotidien. Les accroches expriment clairement le message : la nécessité de modérer sa consommation électrique pendant les heures de pointe.

Ces affiches, qui lancent un appel fort à la mobilisation, seront diffusées largement par l’ensemble des partenaires pour un affichage dans différents lieux du territoire breton : lieux d’accueil du public des services de l’Etat, sites publics des collectivités locales, établissements scolaires, Espaces Info-Energie, bureaux de La Poste ; etc...

Les affiches seront également librement téléchargeables dans la rubrique « Espace Comm’ » du site et sur la page facebook www.facebook.com/ecowatt.bretagne



Affiches Grand public, collectivités, entreprises et associations



Affiche jeunes



Dossier de presse

LES RELAIS DE PROXIMITÉ D'ÉCOWATT

Co-financés par l'Etat, le Conseil régional de Bretagne et l'ADEME dans le cadre du plan Eco-Energie Bretagne, **les Espaces Info Energie** proposent aux particuliers des rendez-vous personnalisés (dans le cadre d'un entretien téléphonique ou d'une rencontre) avec des conseillers spécialistes des questions de l'énergie dans l'habitat. Implantés sur 9 bureaux dans les principales villes bretonnes, ces spécialistes qui renseignent et conseillent plus de 17 000 personnes par an sont un des principaux relais terrain de l'opération ÉcoWatt Bretagne. Ils s'engagent, en effet, à présenter systématiquement la démarche lors des entretiens personnalisés et à relayer les informations EcoWatt vers leurs interlocuteurs.



Soutient
la démarche
ÉcoWatt

Comme l'an passé, l'opération ÉcoWatt sera soutenue par **La Poste**. L'entreprise et l'ensemble de son réseau de bureaux de poste permettront de relayer largement l'information dans le cadre du contact naturel et quotidien établi tant avec les particuliers qu'avec les entreprises.

La promotion d'ÉcoWatt en association avec La Poste s'illustrera en particulier via la nouvelle campagne d'affichage présente systématiquement dans l'ensemble des quelque **600 bureaux bretons** cet hiver.

Les 11 000 postiers bretons seront également sensibilisés, une initiative qui s'inscrit pleinement dans la politique interne de l'entreprise, qui place la question du développement durable au cœur de son plan stratégique.



Dossier de presse

DES OPERATIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES JEUNES

Sensibiliser le public jeune à la démarche citoyenne ÉcoWatt était déjà l'un des défis de la campagne 2009-2010. Cette année, RTE et ses partenaires ont décidé de renforcer leurs actions vers ce public cible aussi bien au sein du site www.ecowatt-bretagne.fr, que par des actions de plus grande proximité.

DES ACTIONS AUPRES DES ECO-ECOLES

Cet hiver, ÉcoWatt a pour objectif de sensibiliser directement les jeunes dans le cadre de leurs activités scolaires.

En sus des actions de sensibilisation menées dans les lycées bretons par l'intermédiaire du Conseil régional, des contacts sont actuellement initiés auprès des écoles primaires et des collèges labellisés « Eco-Ecole » avec l'objectif de toucher les jeunes de 8 à 12 ans.

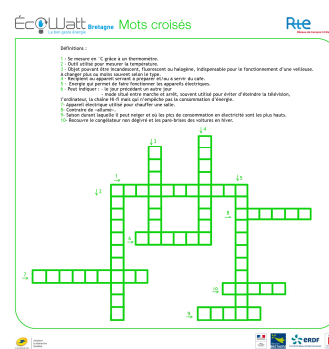


Un kit pédagogique en cours d'élaboration sera adressé à l'ensemble des établissements bretons de ce réseau et des actions de proximité devraient être mises en place dans le courant de l'hiver dans plusieurs écoles. Elles pourraient prendre la forme d'interventions dans les classes et de mises en place de projets pédagogiques personnalisés.

DES NOUVEAUX JEUX POUR ENFANTS SOUS LA RUBRIQUE « A VOUS DE JOUER »

En parallèle du quizz interactif « découvre les bons gestes », le site ÉcoWatt propose au jeune public de tester ses connaissances sur le thème de la consommation des appareils électriques avec, pour le gagnant, un voyage en montgolfière et un abonnement d'un an à *Sciences et Vie Junior*.

Dans « l'espace Comm' » du site, des fiches jeux à télécharger permettront également aux plus petits de découvrir l'univers ÉcoWatt.



De nouveaux jeux pour enfants disponibles sur le site ÉcoWatt Bretagne



ÉCOWATT : UNE DEMARCHE INEDITE DEPUIS 2008

La démarche ÉcoWatt a été initiée le 12 novembre 2008 par RTE, Réseau de Transport d'Electricité, en partenariat avec la préfecture de Région Bretagne et les services de l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et la Direction régionale Bretagne de l'ADEME. Elle vise à sensibiliser la population bretonne aux problématiques d'alimentation électrique du territoire et au risque de coupure d'électricité, et à l'inciter à pratiquer les bons gestes énergie pour une plus grande maîtrise de la consommation d'électricité.

POURQUOI ÉCOWATT BRETAGNE ?

La région Bretagne, qui ne produit que 8 % de l'électricité qu'elle consomme, est une véritable péninsule électrique. L'approvisionnement de la Bretagne repose donc, notamment lors des pointes de consommation, sur des sites particulièrement éloignés (principalement les centrales nucléaires de la vallée de la Loire). Cet éloignement sollicite de façon importante le réseau de transport d'électricité qui peut alors rapidement atteindre ses limites de fonctionnement. En effet, les problèmes de « tenue de tension » et de risques corrélés d'effondrement, sont liés au transport de l'énergie sur de longues distances et la tenue de tension constitue donc une problématique spécifique à l'Ouest pour les prochains hivers. Associés à un pic de consommation et à l'indisponibilité d'un site de production ou d'un élément du réseau, ces problèmes pourraient entraîner des coupures généralisées, avec un « effet domino » sur plusieurs départements.

Outre les actions visant à renforcer le réseau de transport d'électricité et à inciter au développement de la capacité de production locale, la maîtrise de la demande en énergie constitue un objectif essentiel pour la région Bretagne.

LE PRINCIPE D'ÉCOWATT



Cette opération originale s'articule autour d'une campagne de communication interactive et pédagogique. Elle repose sur le site www.ecowatt-bretagne.fr relayé sur Facebook et Twitter, qui déclenche des « alertes », dans l'esprit des journées vertes, oranges ou rouges de Bison Futé, à destination des consommateurs qui se sont inscrits.





Dossier de presse

Ce dispositif d'appel à la modération de la consommation d'électricité est donc basé sur la mobilisation citoyenne et l'utilisation des moyens modernes de transmissions rapides pour l'envoi des alertes (mails, SMS, FaceBook, Twitter...). Les messages d'alerte renvoient vers une page intitulée « que faire en cas d'alerte » qui propose un éventail de bons gestes, faciles à appliquer, en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h00 et 20h00.

ÉCOWATT BRETAGNE ANNONCE LA NAISSANCE D'UN PETIT FRERE DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE !



Le programme ÉcoWatt sera décliné cette année dans le Sud Est de la France.

En effet, ce territoire rencontre depuis plusieurs années une problématique d'alimentation électrique similaire à celle de la Bretagne, qui s'est concentré dans le Var et les Alpes-Maritimes. Une situation qui qualifie également les deux départements de la Côte d'Azur de péninsule électrique : ils produisent seulement 10% de l'électricité qu'ils consomment. Ils sont donc d'autant plus dépendants du réseau de transport pour leur alimentation électrique, qui ne repose actuellement que sur l'unique axe 400 000 volts existant.

Ce contexte conduit RTE et les pouvoirs publics du territoire à rechercher des mesures de maîtrise de la demande d'électricité, et c'est pourquoi, avec ERDF et l'ADEME, ils annonceront dans les prochains jours le lancement du site www.ecowatt-provence-azur.fr.



Dossier de presse

DES BONS GESTES ENERGIE A ADOPTER EN CAS D'ALERTE

L'éclairage



- × Éteignez la lumière dans les pièces et espaces inoccupés.
- × Faites entrer un maximum de lumière naturelle.
- × Choisissez des ampoules économiques (ampoules fluocompactes) en remplacement des ampoules classiques (à incandescence).
- × Réduisez la puissance d'éclairage des illuminations (illuminations de Noël et fin d'année) et des bâtiments en début de soirée.
- × N'hésitez pas à éteindre l'éclairage pendant une période de la nuit, si vous disposez d'une horloge de programmation et favorisez les zones peu fréquentées par l'usage de minuterie.

Le chauffage

- × Éteignez ou réduisez au maximum les appareils de chauffage dans les pièces et espaces inoccupés.
- × Programmez votre chauffage en fonction de la présence du personnel.
- × Conservez une température confortable de 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les lieux de passages, vous éviterez de surchauffer un local. Invitez les plus frileux à se couvrir chaudement.
- × Pour conserver la chaleur durant la nuit, il est conseillé de fermer les rideaux et les volets. Privilégiez la fermeture automatique des portes et évitez d'ouvrir les fenêtres.
- × Privilégiez l'utilisation de programmation si vous en disposez.

Les appareils électriques

- × Éteignez les appareils en veille (ordinateurs, TV, hi-fi, lecteur DVD, imprimantes, photocopieurs...) aussi bien pendant la pause de midi que le soir. Tous les appareils qui restent en veille consomment de l'électricité !...
- × Si le dégivrage n'est pas automatique, dégivrez votre réfrigérateur et votre congélateur régulièrement. La consommation d'un réfrigérateur est doublée à partir de 4 millimètres de givre !
- × Réduisez la consommation de vos équipements entre 17 h et 20 h ou reportez le lancement d'activités fortement consommatrices d'électricité après 20 h.



Et aussi...

En ce qui concerne l'eau chaude, préférez la douche au bain qui consomme 3 fois plus d'eau, donc 3 fois plus d'électricité (à condition que l'eau chaude soit assurée par un ballon électrique).

Pour les entreprises et collectivités, arrêtez la ventilation mécanique contrôlée (la V.M.C) lors de la fermeture du bâtiment (économie sur le moteur et sur le chauffage).

Pour en savoir plus : www.bretagne-energie.fr